

GAZETTE

ALLOISE

Janvier 2022 n° 29



Edito

Page 2

Vie Pratique

Pages 3-7

Le mot des Asso'

Page 8

Vie Locale

Pages 9

Un peu d' Histoire

Pages 10-12

Etat Civil

Page 13

Edito

Encore cette année, les vœux se font par l'intermédiaire de la gazette, nous n'avons pas l'autorisation de pouvoir nous réunir, sagesse oblige nous respectons le protocole en cours.

Faut-il espérer les derniers soubresauts de ce virus ou faudra-t-il vivre avec ?

L'avenir nous le dira.

Toutefois j'ai été très heureux de pouvoir visiter nos plus anciens afin de leur distribuer quelques petites friandises, l'occasion de passer un petit moment et d'échanger quelques mots, ce fut un réel plaisir pour moi.

Les annonces gouvernementales nous laissent à penser que les différents protocoles vont s'assouplir très sérieusement et assez rapidement.

Nos ASSOS de Alles sont prêtes à redémarrer, nous avons pu voir FESTIV'ALLES, certes avec certaines contraintes, ouvrir le Marché de Noël en fin d'année 2021 et ce fut une brillante réussite. Demain c'est ALLES OBENHEIM qui va mettre en place début mars la traditionnelle choucroute et j'espère que cela va continuer.

Essayons de repartir vers une vie sociale certes prudente, mais retrouvons notre légendaire convivialité, partageons de nouveau de bons moments dans notre belle commune.

Merci à vous tous, bénévoles de nos ASSOS d'être restés mobilisés, le personnel communal où ce n'a pas toujours été facile de gérer les différents problèmes depuis deux ans, le conseil municipal très présent en cette période COVID.

J'aurai une pensée particulière pour les familles qui ont une personne qui souffre ou qui ont perdu un proche.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de ALLES, je leur demanderais de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de mairie pour différents documents (RGPD, etc...)

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne Année 2022, pleine de joie et de bonheur et qu'elle vous garde en bonne santé.

Michel CALES



Bonne Année

Vie Pratique

France Services



L'ESPACE FRANCE SERVICES de Lalinde accueille une nouvelle permanence à compter du début de l'année 2022.

Le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de Dordogne assure une

permanence tous les 1ers jeudis de chaque mois de 9h à 12h.

La prise de rendez-vous est à faire directement auprès du CIDFF au 05.53.35.90.90.

Ces permanences sont assurées par des juristes. Ils peuvent vous donner des informations personnalisées dans les domaines suivants : droits de la famille, droit social de la fonction publique, insertion professionnelle, formation, création d'entreprise, santé, maternité, vie relationnelle, parentalité, conjugalité, lutte contre les violences sexistes-sexuelles et discriminations, aide aux victimes (autre que violences sexistes et sexuelles), droit des étrangers, droit du logement, droit et démarches-aides sociales, autres domaines du droit (consommation, dettes, état civil, droit des assurances et banques, etc).

Pour rappel, L'Espace France Service c'est des services du quotidien à côté de chez vous !

Vous avez du mal avec les démarches administratives et encore plus avec internet ?

La Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord a ouvert un guichet unique sous le label « Espace France Services » afin de vous aider à accéder rapidement et simplement aux services tels que :

- > Pôle Emploi,
- > Finances publiques, Trésor public,
- > Assurance Retraite,
- > Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice,
- > Caisse d'Allocations familiales (CAF),
- > Assurance maladie,
- > Mutualité Sociale Agricole (MSA), ...

Ces espaces fédérateurs s'inscrivent dans une démarche portée par les communes et initiée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Dans « l'espace France services » de Lalinde, deux agents, formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation, vous accueillent, vous écoutent et vous accompagnent dans vos démarches quotidiennes.

**ESPACE FRANCE SERVICES DE LALINDE – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES –
36 BOULEVARD STALINGRAD (locaux de la mairie de Lalinde)**

Ordinateur en accès libre avec internet.

LUNDI : 14H00-17H00,

MARDI, MERCREDI, JEUDI : 9H00-12H00 / 14H00 -17H00

VENDREDI : 9H00-12H00.

PRISE DE RENDEZ-VOUS : 05 53 73 56 22 OU franceservices@ccbdp.fr.

Défibrillateur

Défibrillateur : point sur l'obligation de mise en place pour les ERP.



Le Code de la construction et de l'habitation (article R123-57) et le [décret du 19 décembre 2018](#) prévoient l'installation obligatoire d'un défibrillateur pour les Établissements Recevant du Public (ERP).

Suite à délibération prise lors du Conseil municipal du 17 décembre 2021, la commune se verra bientôt équipée d'un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** au niveau des bâtiments de la mairie / salle des fêtes / école.

Pour rappel : un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce, grâce à leur simplicité et la leur sécurité d'utilisation.

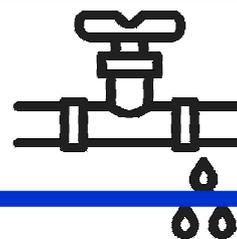
Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque... que faire?

- 1. Appelez les secours en composant le 15 ou 18.
Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- 2. Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible un défibrillateur.
- 3. Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil. C'est simple et facile !
- 4. Attendez près de la victime l'arrivée des secours (10 minutes en moyenne).

Pour information :

En attendant son installation, le défibrillateur le plus proche de la commune se trouve à Limeuil, au niveau des vestiaires du terrain de foot





Dégrèvement Eau Potable

Rappel concernant les dégrèvements sur le réseau d'eau potable :

Ne sont pas pris en compte les réseaux privés secondaires tel l'arrosage et les piscines.

C'est à chaque particulier d'être très attentif sur ces réseaux secondaires où souvent les fuites sont très importantes. Pour les résidences secondaires qui ne ferment pas leur compteur d'eau en absence, le relevé sera facturé entièrement en cas de fuite côté abonné

Pour les autres cas : nous effectuons approximativement toutes les 6 semaines maximum des relevés compteurs individuels, si vous avez une fuite nous vous le signalons et vous avez 1 mois pour nous fournir une facture de réparation par un plombier.

Après étude au cas par cas nous effectuons un dégrèvement.



Listes Electorales et procuration

Listes électorales 2022 : vous pouvez vous inscrire jusqu'à début mars 2022 !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. *Service-Public.fr* vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

Le vote par procuration

Nouveau – Téléprocédure Maprocuration

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr .

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire

contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

L'ensemble des informations relatives à cette télé-procédure sont disponibles sur la Foire aux questions du site maprocuration.gouv.fr .

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Le vote par procuration permet à un électeur (**le mandant**) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (**le mandataire**). Le mandant donne procuration au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est une modalité de vote ouverte à tous les électeurs sans condition. Il n'est donc plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il leur est impossible de participer au scrutin.

Combien de temps est valable une procuration ?

La procuration est établie :

- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul) ;
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement



Comment peut-on établir une procuration ?

A compter du 6 avril 2021, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr . Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée.
[Le formulaire CERFA 14952*02 téléchargeable est disponible en ligne.](#)
- Le mandant doit dans tous les cas se présenter **personnellement** devant une autorité habilitée et être muni :
- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.

Dématérialisation

À compter du 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir en ligne les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux ou encore certificat d'urbanisme).

En effet, dans le but d'assouplir et de faciliter les démarches de service public, vous pouvez dès à présent envoyer vos demandes via un site Internet sécurisé (www.service-public.fr)

[Accueil Particuliers | service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le site officiel de l'administration française : connaître vos droits, effectuer vos démarches
www.service-public.fr

Celle-ci se fera en cinq étapes :

- La description de votre projet
- Les informations que vous devez renseigner
- Les pièces justificatives à fournir
- Le téléchargement de votre formulaire finalisé
- L'envoi de votre dossier directement à la commune concernée.

L'ensemble des informations seront enregistrées au fur et à mesure, ce qui vous permet d'interrompre et de reprendre à tout moment.



Le mot des Asso'



L'Association "Mémoire et Traditions en Périgord" est en sommeil depuis le début de la pandémie.

De 2005 à 2017 elle a édité une revue trimestrielle "LoChalelh". Dans les 50 numéros publiés, elle a proposé des recherches sur l'histoire locale et des communes avoisinantes ainsi que des textes en occitan et français. L'Association a également publié deux livres en français et occitan : "Tibal lo Garrèl" 2ème partie de Louis Delluc (1894-1974) né à Alles et "Del Temps que lo Bestium parlayan" de Gérard Marty. Elle a également monté des vidéos en français et occitan mettant en scène des acteurs locaux, disponibles en DVD.

Gérard Marty

Tél : 05 53 63 31 58

Une bonne année à tous les allois de la part de l'asso "la jeunesse alloise". Nous tenons à vous rappeler que la bibliothèque est à disposition de tous et gratuitement. Elle est ouverte en accès libre de 10 heures à 18 heures du mardi au samedi.



L'association Festiv'alles souhaite tout d'abord ses meilleurs vœux à tous les allois. On espère cette année beaucoup plus festive que les précédentes mais au vu des conditions sanitaires il est bien difficile de pouvoir se projeter sur les mois à venir. Nous espérons pouvoir organiser l'assemblée générale dans les prochains mois. Nous avons été ravis de pouvoir vous retrouver pour le marché de Noël même si celui-ci n'avait pas la même saveur qu'à l'accoutumé.

La frustration de ne plus partager ces moments de fête avec vous est grande mais nous attendons avec impatience de vous retrouver.

On ne vous oublie pas !

L'association Alles-Obenheim vous présente ses vœux pour l'année 2022. C'est avec beaucoup d'impatience que nous envisageons le retour de la traditionnelle choucroute qui devrait avoir lieu le samedi 5 mars ainsi que les pétanques de l'été. L'organisation de nos événements reste malgré tout suspendue à l'évolution de la pandémie et des protocoles sanitaires. C'est avec beaucoup d'impatience que nous attendons de vous retrouver afin de partager encore et toujours de bons moments.

A très bientôt

Vie Locale

Fin des travaux Eglise



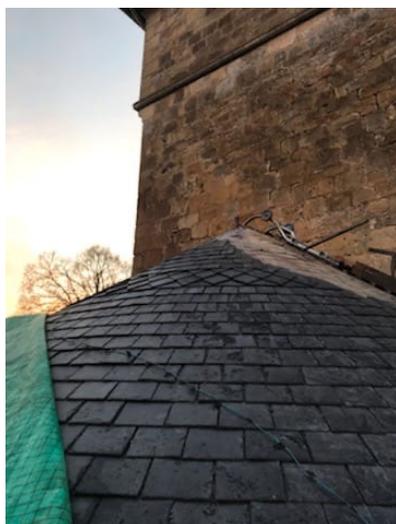
Cette fin d'année 2021 a aussi été synonyme de la fin des travaux de réfection du toit de l'église réalisés par la CCM Alloise.

Le montant total des travaux s'élève à 70 194,50€.

Grace à plusieurs subventions :

- Départementale (17 548,62€),
- De l'Etat (28 077,00€),
- De l'autofinancement et un emprunt (38 097,26€)

nous avons pu préserver notre patrimoine communal et son histoire.



Un peu d'histoire

L'histoire de l'Eglise Saint-Etienne



Cette église de conception romane était constituée à l'origine, d'un vaisseau unique avec un chœur surmonté d'une coupole et un portail ; sa structure générale était similaire à celle de Saint-Martin de Limeuil. L'abside, le chœur et le portail sont d'origine (XII^{ème} siècle). Le transept avec deux chapelles, une de la sainte Vierge, une de saint Joseph, a été construit ensuite.

A trois pieds dans la terre, on trouve les restes des murs en demi-cercle de l'ancienne abside. L'abside est en cul-de-four, avec de belles ouvertures captant admirablement la lumière vers l'autel. Elle a perdu, à l'extérieur, ses modillons et a été réajustée dans ses parties est et sud-est. La croisée du transept de base carrée est recouverte par une coupole fort élevée (10 mètres) dont les pendentifs reposent sur des piliers carrés. Les quatre grands arcs sont en plein cintre.

Le transept date des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles et correspond à l'adjonction du clocher carré qui a un caractère et une architecture militaires, certainement consécutifs à la guerre de Cent ans. La nef a subi de multiples modifications aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Elle est d'appareil simple. Sa longueur est de 24 mètres, sa largeur de 5,50 mètres et sa hauteur de 8,70 mètres.

A l'intérieur de la nef, au dos de chacun des piliers du portail des pierres ouvragées de grande qualité supportent les bénitiers. Les sculptures sont simples mais très représentatives de l'esthétique romane. Le portail en plein cintre comporte une archivolt et trois voussures ornées en extradors reposant sur des colonnettes à chapiteaux sculptés. L'archivolt est décorée d'une guirlande de feuillages entrelacés, traitée en gravure, c'est-à-dire plate et sans saillie.

Le pilier nord a un décor végétal.

Le pilier sud est orné en son chapiteau, de trois personnages représentatifs par leur tenue vestimentaire du XII^{ème} siècle : tunique plissée jusqu'aux genoux et ceinture.

Le personnage central serait Moïse, tenant le bâton de Dieu et priant en levant les bras pour obtenir la victoire de Josué sur les Amalécites.

Ses deux compagnons, Aaron et Hur, lui soutiennent les bras, car dès que Moïse les baissait, les adversaires vainquaient (Exode 17,8). Le sol, à la base du portail, a été surélevé, masquant ainsi une marche permettant de descendre dans la nef.

Les vitraux

L'église comporte quinze fenêtres en plein cintre avec vitraux et une rosace représentant une Vierge de pitié.

Les vitraux sont majoritairement signés HF et datés de Bordeaux 1883. Ils se répartissent ainsi :

-Dans le Chœur :

- *Saint Pierre, don de la famille Faure -Fourneau
- *Le Bon Pasteur, don de l'abbé Delluc et sa famille
- *Saint Paul, don des familles Melon et Lesbos

-Chapelle sud, de la Vierge :

- *Saint Bonnaventure et une apparition, don de Marie Clermont du Bugue
- *Bernadette de Lourdes, don d'une famille reconnaissante
- *La Sainte Vierge « je suis l'Immaculée Conception », don d'une famille reconnaissante
- *Saint Bernard et une apparition de la Vierge à l'Enfant, don de l'abbé Vitrat et de sa famille

-Chapelle nord, de Saint Joseph :

- *Un vitrail donnant sur la sacristie Saint Michel et un ange gardien
- *Saint Etienne, don de la famille Delteil, sacristain
- * Saint Michel, don de P.Castanet, lieutenant d'infanterie de marine
- *Un ange gardien et un enfant « Angelus Custos », don des familles Perier- Bertounesque

-Nef :

- *Joseph et Jésus « sanctus...los CPH », don de P. Gérard, curé et des hommes catholiques d'Alles
- *Sans personnage, « saint Joseph, priez pour nous »
- *Sainte Anne apprenant à lire à la sainte Vierge, son enfant, don de Jeanne-Marie Galampoix-Combefreyroux
- *Sans personnage, « sainte Vierge, priez pour nous »

Un peu d'histoire

Les cloches

Il existe trois cloches dont une ancienne qui date de 1609. Elle est en bronze. Ses inscriptions ont pour objet le Christ. La formule latine est à la fois laudative et supplicative : XPS vincit – XPS regnat – XPS imperat – XPS ob omni malo nos defendat. Cette formule se présente à l'état complet. Trois médaillons espacés ornent la panse et représentent : le Christ sortant glorieux du tombeau, une Vierge mère et le sceau de l'abbaye de Cadouin . XPS Christus. La cloche porte les indications suivantes : AFA (a été fondue à) Ales 1609 – G.Malivra CP (conseiller paroissial) + M.Kles (Calès) – M.Katarym F (Chatarin fondeur) – poids 600 kg.

Le 5 mai 1905 lors de la visite de Monseigneur Delamaire, évêque de Périgueux et Sarlat, le prêtre rappelait une anecdote de l'époque révolutionnaire : « Alles avait alors trois cloches, les forcenés de 1793 en descendirent deux, mais quand ils voulurent enlever la dernière, les femmes remplirent leurs tabliers de cailloux, les lapidèrent si bien qu'ils durent s'enfuir et laisser la troisième cloche ».

La Chapelle Saint-Ours

En 1759, Jean de Saint-Ours, écuyer, seigneur de Labouygue, habitant le repaire de Ferrand, faisait construire une chapelle soudée à l'église, au nord de la seconde travée de la nef.

Il avait obtenu l'autorisation de l'évêque de Sarlat – après un premier refus des paroissiens – sous réserve du paiement de 60 livres, somme à utiliser pour les réparations les plus urgentes de l'église et la construction d'un arceau de cartelage bien solide pour soutenir le mur de l'église.

La chapelle a été retouchée, d'abord en octobre 1902, en supprimant son mur nord, la transformant ainsi en porche d'entrée, pour un coût de 594 francs payé par la fabrique, ensuite en 1972 par la mise en place d'un vitrail au-dessus d'un petit mur en remplacement de la grande porte.

Une restauration complète de cette chapelle a été entreprise en janvier 2008.

La Bouygue, afin d'effectuer des réparations à l'église et au presbytère.

Les restaurations

L'église a fait l'objet de très nombreuses restaurations. Elles se remarquent notamment par les différences de qualité des pierres et par leur assemblage. Les dernières ont débuté au milieu du XIXème siècle.

En 1855, le curé d'Alles a été autorisé à extraire des matériaux d'un rocher de 1000 m³, détaché du cingle de Ferrand et tombé dans le lit de la rivière au lieu-dit La Bouygue, afin d'effectuer des réparations à l'église et au presbytère.

Le premier dimanche de janvier 1861, un chemin de Croix en bois est donné par Monsieur Maysonnade, nouveau propriétaire de Lasfond (l'ancien en pierres colorées est déposé dans le grenier de la sacristie).

En 1883, Pierre Gérard, curé d'Alles, se plaint de l'obscurité qui règne dans l'église et demande l'ouverture de quatre croisées. Après décision du Conseil municipal du 18 novembre 1883, le Conseil de Fabrique autorise le prêtre à se servir des fonds disponibles de la Fabrique et de ceux qui le seront en 1884 et 1885 et années ultérieures si besoin est, pour ouvrir dans les deux chapelles latérales quatre croisées. Les travaux terminés le 20 avril 1886 ont coûté 640 francs.

Le 11 octobre 1896, le Conseil de Fabrique constate le très mauvais état de la toiture, ce qui est une cause de détérioration pour les murs et les fentes.

Les plans et devis concernant la toiture, la charpente et les parties hautes des maçonneries, dressés par l'architecte Dennery de Périgueux, d'un montant de 9400 francs, sont examinés et approuvés le 3 octobre 1897 par le Conseil de Fabrique qui décide un emprunt de 1500 francs remboursable en 30 annuités.

Le projet explique que la restauration est faite dans l'esprit des églises du pays transformées pour servir à la défense. L'allure générale de l'église de Alles conserve donc celle d'une forteresse. Le clocher sur la coupole a été un peu surélevé, la toiture de la nef abaissée pour dégager et donner plus d'importance au clocher. La façade de l'église a été couronnée dans le goût du surplus de la restauration.

Un peu d'histoire

Le dossier est transmis au Conseil municipal pour compléter les ressources (décision : emprunt de 3200 francs sur 30 ans, durée ramenée à 15 ans sur intervention du Ministre des Cultes).

Le 14 août 1898 ce dernier estime que le secours de 4700 francs sollicité dépasse la proportion admise.

Le 4 juin 1899, l'architecte modifie le projet en le réduisant de 1000 francs, ramenant le secours demandé à 3700 francs, les travaux pouvant alors commencer.

Le 11 février 1900, un secours de 2400 francs est accordé avec notamment la réfection pure et simple du pignon de la façade, au lieu et place d'un beffroi prévu par l'architecte.

La restauration a été effectuée par Héraud du Buisson et Raël de Sainte-Croix de Alles et s'est terminée en septembre 1902 pour un montant de 7100 francs.

Une restauration intérieure à l'aide de peintures murales a été faite en 1904 par un artiste décorateur de Temniac, près de Sarlat, Paul Poujade, mais il ne reste actuellement que la peinture de la coupole du chœur représentant la lapidation de saint Etienne.

L'église a été électrifiée en 1931 pour un coût de 5000 francs.

En novembre et décembre 1971, l'abbé Rauber avec pour principal artisan son frère Julien, a fait effectuer la restauration intérieure de l'église avec notamment la suppression de la tribune. Le chœur a été entièrement repris : murs, dallage, boiseries, électricité, autel.

En septembre 1972, la nef a bénéficié d'un nouveau dallage en terre cuite posé par Martin, ouvrier du pays. En outre l'installation électrique a été refaite et le vitrail offert par M. et C. Schmidlin de Mulhouse-Dornach a été mis en place au-dessus du petit mur de la chapelle Saint-Ours.

Les dépenses ont été couvertes par des dons en argent et en nature, par les recettes des dernières kermesses et ventes de charité, par les offrandes de la quête du dimanche.

Cette restauration a été réalisée sans contribution officielle, à part la subvention de la commune d'Alles : 2000 francs, plus les frais de la porte d'entrée.

M.R

Source : Bibliographie reprise dans le livre « Alles sur Dordogne, une histoire » M.R, Roc de Bourzac.



Etat Civil



NAISSANCES

DELANNOO Reylee né le 14.02.2021
SABOURET Naïs le 23.04.2021
JENSOU Mia le 03.07.2021



Naïs



Mia



MARIAGE

HELION Michel et GAUSSINEL Corinne le 20 avril 2021



PACS

MOUCHE Stéphane et CANTREL Sandrine le 18 juin
SPADI Robin et LEIX Astrid le 24 septembre
NEISEN Nicolas et ARAUJO Amandine-Alexandra le 12 octobre



Amandine-Alexandra & Nicolas



DECES

TESSANDIER Raymonde le 19 février
FAURE Jeanine le 14 avril
BERTOUNESQUE Jean-Louis le 06 mai
FAGETTE Nicolas le 13 mai
POUCHOT Marthe le 18 juillet
HERCHIN Françoise le 22 novembre
TACAIL Paulette le 01 décembre
POULAIN Emile le 06 décembre
ROQUE René le 01 janvier 2022